

## AVIS PUBLIC

### AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

**Intéressés par le règlement 11-23 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné directeur général adjoint de la susdite Municipalité, que:

Le conseil municipal de la Municipalité de Pontiac adoptera le **RÈGLEMENT 11-23 RELATIF AUX PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)**, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 12 décembre 2023 à compter de 19 h 30, à la salle communautaire de Luskville, au 2024, route 148 à Pontiac.

Toute personne intéressée par ce règlement pourra se faire entendre le 12 décembre 2023, à 19h15, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

**DONNÉ À PONTIAC**, ce 17<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'année deux mille vingt-trois.



---

M. Louis Alexandre Monast  
Directeur général adjoint, greffier et  
secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, résident à Gatineau certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie dans notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 17<sup>e</sup> jour de novembre deux mille vingt-trois.*

*EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17<sup>e</sup> jour de novembre deux mille vingt-trois.*



---

M. Louis Alexandre Monast  
Directeur général adjoint, greffier et  
secrétaire-trésorier